

Bulletin Municipal N°191

octobre 2018

L'an deux mil dix-huit, le cinq octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marcel BONNEVALLE, maire.

Etaients présents : M. Marcel BONNEVALLE, Maire ; M. Jean Marie MAHIEU, Mme Odile SCELLES, Mme Catherine MOUTEL-ROMY, M. Stéphane LE BRET, adjoints ; M. Jean-Yves LESEAULT, Mme Valérie DOBICHE, Mme Sylvie CHEVAL, Mme Nathanaëlle LEBLOND, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Laurence LE FEIVRE, formant la majorité en exercice.

Etait excusé : M. Stéphane TIREL ;

Etait absente : Mme Mélaïne VAULTIER.

Lecture du registre du compte-rendu du précédent conseil, adopté à l'unanimité, et des délibérations.

1. PRÉ BOCAGE INTERCOM

► PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : réunion publique le 18 octobre à 18h00 à l'Intercom d'Aunay Sur Odon.

► L'Intercom a adhéré au FREDON (organisme de lutte contre les nuisibles). Les propriétaires qui ont des ragondins sur leurs terres peuvent le signaler à la mairie afin qu'un piégeur intervienne. L'intervention est gratuite pour le propriétaire.

2. FRELON ASIATIQUE

Celui-ci est reconnaissable par : une couleur dominante noire, les pattes jaunes. Cette année environ 12 nids ont été détruits sur notre commune. La commune a adhéré au FREDON. La destruction est à la charge de la commune pour 70 % et 30 % au Conseil Départemental. L'intervention est gratuite pour le propriétaire.

3. INFORMATION SACS JAUNES / BACS PUCÉS

Si pour une raison ou pour une autre, le ramassage des sacs jaunes ou des bacs pucés n'est pas effectué à la date prévue, nous vous demandons de récupérer vos sacs ou votre bac le soir même afin de ne pas les laisser sur le bord de la route (vent, animaux) et de les ressortir lors de la prochaine levée.

4. SEROC (collecte des déchets)

Du 15 octobre au 30 novembre, le contenu des poubelles (sacs jaunes et bacs pucés) sera contrôlé par des ambassadrices du tri avant le passage des agents de collecte. L'agent collera un autocollant « refus de collecte » sur les contenants présentant des erreurs importantes. L'agent ira ensuite à la rencontre des foyers concernés afin de leur expliquer les gestes à adopter.

Secrétariat de mairie ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mardi de 16h à 19h.

Tél : 02.31.77.58.46 email : mairie@cahagnes.fr site internet : www.cahagnes.fr

Téléphone pour les urgences : 02.31.77.46.90.

Un problème particulier ou un renseignement sur un sujet suivant ; appelez directement votre référent :

les routes ou chemins : M. Stéphane LE BRET au 06.69.07.64.40	l'électricité : M. Sébastien KOSLOFF au 06.62.54.02.25
les logements communaux : Mme Nathanaëlle LEBLOND au 06.60.25.87.31	l'eau : M. Jean-Marie MAHIEU au 06.29.70.82.46

5. DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Livry sera fermée pour travaux d'extension du 05 novembre au 26 novembre 2018. La déchèterie de Maisoncelles-Pelvey est à votre disposition.

6. DEMANDE D'UN PROPRIÉTAIRE

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité la création d'un accès privé donnant sur la place des fêtes, en raison d'une activité soutenue sur cette place.

7. JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE

La messe aura lieu à 10h30 à l'église de Cahagnes. Ensuite une gerbe sera déposée au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle Edeline.

8. ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Une participation de 1000 € sera perçue par maison pour tout nouveau raccordement au réseau d'assainissement collectif à partir du 01 janvier 2019.

En cas d'habitation collective, la participation sera de 1000 € par branchement + 100 € par logement.

9. STATION D'ÉPURATION DE CAEN LA MER

Des boues de cette station d'épuration seront épandues sur les terres d'agriculteurs de la commune.

10. SALLE POLYVALENTE

L'amicale des pompiers de Caumont L'Éventé a demandé le prêt de la salle pour fêter la Sainte Barbe le 26 janvier 2019.

Le Conseil Municipal accepte de louer la salle 200 €, ce qui correspond aux charges fixes (consommation de gaz, d'électricité et de chauffage).

11. CANTINE SCOLAIRE

Il est nécessaire de remplacer la chaudière. Deux devis sont parvenus à la mairie :

- Devis de l'entreprise YVER : 13256,58 € (devis incomplet, il manque des radiateurs)
- Devis de l'entreprise El SJ : Stéphane JEAN : 14648,02 €.

Le devis de Monsieur JEAN est retenu à la majorité.

12. ÉLECTRICITÉ DU PRESBYTÈRE

Le Conseil Municipal accepte à la majorité le devis de Monsieur BECEL de 5525,22 € pour la réfection de l'électricité du rez-de-chaussée du presbytère.

13. DÉFIBRILATEUR

Suite à une suggestion de Monsieur LESEAUULT, le Conseil Municipal étudiera la possibilité d'installer un défibrillateur près des salles communales.

14. FERMETURES

► **L'agence postale** sera fermée pendant 3 jours : le mardi 23 octobre, le vendredi 02 novembre et le samedi 03 novembre 2018.

► **La mairie** sera fermée le vendredi 02 novembre 2018.

15. ENQUÊTE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX ET DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

Le ministère des solidarités et de la santé réalise, du 01 octobre au 15 décembre 2018, une enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité.

L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise des conditions de vie des allocataires ou anciens allocataires de minima sociaux et de la prime d'activité (logement, dépenses, vie sociale, vie professionnelle, privations, santé, handicap, etc.), mais également de calculer de nombreux indicateurs d'inégalités de revenus : niveau de vie, pauvreté monétaire, reste à vivre.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de la société IPSOS chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

► **DATE À RETENIR : Vendredi 09 novembre** : prochaine réunion du conseil municipal à la mairie à 20h30.

16. LE MOT DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISATEURS D'ACTIVITÉS

► **COMITÉ DE JUMELAGE , CAHAGNES - HORSTED-KEYNES**

L'Assemblée Générale du comité de jumelage aura lieu le jeudi 22 novembre 2018 à 20h30 à la base de loisirs de Cahagnes.

► **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES,**

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves de Cahagnes s'est tenue le 27 septembre 2018.

BILAN FINANCIER. Les recettes des actions de l'APE pour l'année scolaire 2017/2018 sont de 4 703,87 €.

BILAN MORAL DES ACTIONS.

-Les grilles de Noël : Comme chaque année, c'est une des opérations les plus bénéfiques (1048,80 €).

-Marché de Noël : Bilan très positif, marché très convivial. Une véritable réussite ! De très nombreux exposants et visiteurs. (1430,07 €).

-Carnaboum : Bonne participation avec une cinquantaine d'enfants qui se sont bien amusés (48,01€).

-La fête de fin d'année : Excellente participation des familles lors des spectacles et pour la réservation des repas. (1526,99 €)

PARTICIPATIONS AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES :

1 600,00 € pour l'école maternelle. 1 830,00 € pour l'école élémentaire

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Un nouveau bureau est élu :

Mr Nicolas LEFRANC, Président, 06 71 77 74 79, Mme Sandrine HELIE, Secrétaire, Mme Laurence LE FEIVRE, Vice –présidente, 06 63 25 32 10, Mme Cindy CARPENTIER, 06 63 82 66 36, Trésorière, Mme Aurélie CHAUVIERE, Secrétaire adjointe, 06 70 68 96 88.

Les autres personnes de la liste sont des membres actifs de l'association :

Cyrille LENAULT, Stéphanie LOUISE, Elodie MENARD, Romain BOURGET, Anthony ROCHER, Fanny DEGREMONT, Laure BOURGOIN, Grégory CARPENTIER, Karen CROCQVIEILLE

Pour nous contacter : ape.cahagnes@gmail.com

participation !

Nous comptons sur votre

► **LAC : LOISIRS A CAHAGNES :**

--- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** : La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 17h à 19h et tous les samedis de 10h à 12h. Le prêt des livres est gratuit. Le budget versé par la commune permet de répondre, bien souvent, aux demandes des lecteurs. N'hésitez pas à les formuler !



► PAROISSE ST GABRIEL EN PRE BOCAGE – planning des messes

Octobre

Dimanche 14 : 10h à Cahagnes (Messe des familles)

Dimanche 21 : 9h30 à Cahagnes

Dimanche 28 : 10h30 à Amayé / Seulles (Messe des ainés)

Novembre

Jeudi 01 : 10h à Cahagnes (Messe de la Toussaint)

Mercredi 02 : 19h à Aunay Sur Odon (Messe des défunts)

Dimanche 04 : 10h à Cahagnes (Messe des familles)

Dimanche 11 : 10h30 Cahagnes (Armistice 1918)

Dimanche 18 : 9h30 à Cahagnes

Dimanche 25 : 10h00 à Cahagnes

Décembre

Dimanche 02 : 10h à Cahagnes (messe des familles)

Mardi 05 : 10h30 à Aunay/Odon (messe du souvenir AFN)

Dimanche 09 : 10h à Cahagnes

Dimanche 16 : 9h30 à Cahagnes

Dimanche 23 : 10h à Cahagnes

Lundi 24 : 19h à Cahagnes Aunay/Odon (Veillée de Noël)

Mardi 25 : 10h30 à Aunay/Odon

Dimanche 30 : 10h à Cahagnes

Permanence le 1^{er} mardi du mois de 11h à 12h au presbytère.

Messe le vendredi à 10h30 et permanence de 17h à 19h au presbytère. Tél : 06.81.18.03.71

Le Père Potterie visite tous les malades à condition qu'on vienne le chercher.

► AS CAHAGNES

L'A.S. Cahagnes vous invite
à sa
Matinée Tripes




18
Novembre
2018

A partir de 9:00

 **SALLE POLYVALENTE
DE CAHAGNES**


Menu
-Kir
-Tripes (ou grillades) / Frites
-Fromage
-Dessert
-Café

12€

 **Réserver**

avant le 11 novembre 2018
auprès de Benoît LEMARCHAND
06 63 07 47 08

**service jusqu'au repas du midi inclus*

VACANCES DE LA TOUSSAINT (du lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018)

1. Situation géographique : 2 SITES

- Ecole maternelle et Base de Loisirs de CAHAGNES.
- Réfectoire scolaire de VAL DE DRÔME (SEPT-VENTS)

2. Public concerné : Enfants de 3 à 12 ans :

- Les « Petits » : de 3 à 6 ans : petite, moyenne et grande section.
- Les « Moyens » : de 7 à 9 ans : du CP au CM1.
- **NOUVEAUTÉ à Cahagnes** : Les « Grands » : de 10 à 13 ans : du CM2 à la 4^{ème}.

3. Agrément et encadrement : 1 directeur (Joachim HAY) et 5 animateurs diplômés du BAFA

À CAHAGNES :

- 8 places pour les 4/6 ans : 1 animateur
- 24 places pour les 7/12 ans : 2 animateurs

À VAL DE DRÔME (Sept-Vents) :

- 8 places pour les 4/6 ans : 1 animateur
- 12 places pour les 7/12 ans : 1 animateur

4. Jours et heures de fonctionnement : Du lundi au vendredi inclus :

- Matin : accueil échelonné entre 7h30 et 9h00 (début des activités à 9h00).
- Soir : départ échelonné entre 17h et 18h30.

5. Inscriptions et questions administratives :

À CAHAGNES : Inscriptions à la journée et exclusivement à l'agence postale de la commune de Cahagnes auprès de Mme Véronique DUJARDIN (du mardi au samedi, de 9h à 12h). **À partir du MARDI 2 OCTOBRE.**

À VAL DE DRÔME (Sept-Vents) : Inscriptions à la journée et exclusivement auprès de Mme Sylvie RECHER (à la cantine scolaire de Sept-Vents) **à partir du VENDREDI 5 OCTOBRE de 16h à 17h30.**

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. L'inscription sera validée contre le paiement obligatoire avant le début des vacances (encaissement à la fin des vacances). **Aucun enfant ne sera accepté sans inscription préalable.** Les chèques-vacances ne sont pas acceptés. Les familles doivent remettre obligatoirement à l'équipe d'animation les fiches sanitaires ainsi que les autorisations parentales signées données à l'inscription (**impérativement le premier jour de présence**).

6. Tarifs :

Régime général		
Tarifs	Quotient Familial	1 journée avec repas
Tarif 1	Inf. ou égal à 620	14,00 €
Tarif 2	621 à 900	15,00 €
Tarif 3	901 à 1399	16,00 €
Tarif 4	Sup. ou égal à 1400	18,00 €

Régime agricole (MSA)			
Tranche	Quotient Familial	1 Journée avec repas	
		1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et suivants
A	Inf. ou égal à 600	4,00 €	2,00 €
B	601 à 900	5,50 €	2,75 €
Tarifs	Quotient Familial	1 journée avec repas	
Tarif 3	901 à 1399	16,00 €	
Tarif 4	Sup. ou égal à 1400	18,00 €	

Les familles devront obligatoirement présenter, au moment de l'inscription, leur quotient familial délivré par la CAF ou la MSA (si vous ne le connaissez pas, demandez-le à votre organisme) afin de connaître le tarif. Si le quotient familial n'est pas présenté, la famille concernée sera automatiquement classée dans la tranche la plus haute.

7. Repas et goûters :

Les enfants n'apporteront plus leur pique-nique. Les repas et boissons seront fournis par le centre, livrés par une société spécialisée et auront lieu dans les cantines scolaires. Les goûters de l'après-midi seront prévus par les animateurs.

8. Activités :

Les activités sont établies par l'équipe d'animation et s'inscrivent dans un planning d'activité hebdomadaire. Ce planning peut être modifié pour des raisons climatiques, mais aussi selon les choix et les propositions des enfants, ce pour être en cohérence avec les objectifs pédagogiques.

PROGRAMME DES VACANCES : « FÊTONS HALLOWEEN !!! »



Activités manuelles sur le thème d'Halloween et découverte de l'Automne (Constructions d'animaux, de fresques sur la faune et la flore, de livre du toucher, déguisements, maquillages...), activités sportives (olympiades, jeux de motricité, collectifs et



traditionnels dans le gymnase ou en extérieur), cuisine (préparation de goûters, confection de crêpes...), jeux musicaux. Sortie SURPRISE.

Journée inter-centre à Cahagnes le vendredi 26 oct. avec chasse aux bonbons dans le village. Tous les enfants doivent être déposés à Cahagnes (même s'ils sont inscrits à Val de Drôme).

Le groupe des « Grands » à CAHAGNES préparera son planning de la semaine le 1^{er} matin en collaboration avec l'animatrice référente. Ce groupe sera autonome et choisira librement ses activités.